



# 975 BLEU DE PRUSSE

# TRACAGE ET REPERAGE DES DEFAUTS

## **AVANTAGES**

- Permet le repérage des points hauts et les points de contacts entre diverses surfaces.
- Formulé à partir d'huiles performantes, c'est aussi un très bon lubrifiant.
- Formule sans eau, protège contre la corrosion.
- Résistance à l'oxydation, hydrophobe.
- Sans odeur.
- Se nettoie facilement avec notre solvant ORASOLV B30-564.
- Ininflammable.
- Sans solvant chloré ou autre solvants CMR.
- Ton bleu très soutenu pour une visibilité maximale et facile
- Ne sèche pas, ne durcit pas.
- Produit homologué par AIRBUS.







AIRBUS 06-00 58104 NSN 8010-14-557-1806

#### **DEFINITION**

Bleu de repérage permettant la vérification des surfaces de contact et les défauts de planéité.

# MODE D'EMPLOI

Appliquer en couche mince et de manière uniforme sur les surfaces à contrôler.

Mettre en place la pièce traitée sur sa portée et lui appliquer une légère pression.

Séparer les pièces; les points de contacts seront marqués en 'bleu'.

# **CARACTERISTIQUES**

COV:

Aspect: pâteux
Couleur: bleu de Prusse
Odeur: sans
Point éclair (NFT 60-103): >300°C
Densité (ASTM D4052): ~ 0.88

0 %

### DOMAINE D'APPLICATION

Contrôle d'une portée d'arbre, de surface de contact... Vérification des surfaces de raccordement et des matrices,

Contrôle de planéité, de niveaux et surfaces de glissières,

Ajustement des pièces mécaniques avant assemblage ou grattage,

Aide à repérer les défauts, les points hauts des surfaces d'appui et des ajustements serrés.

### **EMBALLAGE**

Tube de 100 ml Réf. 1975T3 x 12 Tube de 22 ml Réf. 1975F9 x 12



FT975 / Indice 10 – 03/01/2018

ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit decrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties limités à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommaqes incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.

